M. le ministre des Finances Joe Oliver, Parlement du Canada, Ottawa, Ontario

Monsieur le ministre,

J'ai déjà exprimé publiquement, dès le 25 mars dernier, mon refus catégorique de participer, de quelque façon que ce soit par mes impôts, au financement de la guerre déclarée en mon nom au groupe armé État islamique par le gouvernement du Canada.

Voici d'ailleurs la lettre que j'adressais alors au premier ministre Harper, en m'inspirant de la célèbre chanson de Boris Vian, *Le déserteur* :

Monsieur Premier ministre Je vous fais une lettre Que vous lirez peut-être Si vous avez le temps (Le déserteur, Boris Vian)

Vous avez décidé d'entrer en guerre, en notre nom, contre le groupe armé État islamique, partout où celui-ci opérera : Irak d'abord, et maintenant Syrie et ailleurs.

Au nom de ma conscience, je ne ferai pas cette guerre. Je ne referai pas ici la longue réflexion éthique et géopolitique qui m'a conduit à cette conclusion ferme. Et comme, de nos jours, ce n'est pas de nos corps que vous avez besoin pour faire la guerre mais de notre argent, je ne paierai pas, cette année, un seul sou de mes impôts fédéraux. Et à l'exemple de l'écrivain et philosophe américain Henry David Thoreau, quand les États-Unis ont déclaré la guerre au Mexique en 1846, je suis prêt à aller en prison plutôt que de contribuer, par mes impôts, à cette guerre que ma conscience considère comme immorale.

S'il faut donner son sang Allez donner le vôtre Vous êtes bon apôtre Monsieur Premier ministre (Le déserteur, Boris Vian)

Respectueusement,

Dominique Boisvert 25 mars 2015

J'ai donc, en conséquence, essayé d'avoir des impôts à payer au gouvernement fédéral afin de pouvoir refuser d'en payer ne fût-ce qu'un seul cent. Malheureusement, en raison de mes faibles revenus et de mes nombreux dons de bienfaisance et dépenses médicales, je n'ai qu'un impôt de quatre cents à payer (et que je refuse de payer) au gouvernement

fédéral! Et comme le gouvernement fédéral ne réclame et ne rembourse aucun montant inférieur à un dollar, je ne peux malheureusement pas exiger d'être remboursé de ces quatre cents!

Mais je tenais à vous faire part de ma totale opposition à financer, par le biais de mes impôts, cette guerre que ma conscience m'interdit de faire personnellement, et m'interdit également de financer par mes impôts afin que d'autres la fassent en mon nom.

C'est d'ailleurs pour cela, monsieur le ministre des Finances, que l'organisme Conscience Canada, auquel j'appartiens depuis plus de trente ans, demande au gouvernement du Canada de reconnaître l'objection de conscience fiscale, au même titre qu'il reconnaît déjà l'objection de conscience au service militaire direct.

Il s'agit, comme le rappelait la grande scientifique canadienne Ursula Franklin, d'une nécessaire « mise à niveau » de l'objection de conscience traditionnelle : puisque les gouvernements font de moins en moins la guerre avec des militaires mais de plus en plus avec de la quincaillerie ultra-sophistiquée, ce ne sont plus nos corps qu'ils ont besoin de conscrire, mais bien notre argent et nos impôts. C'est pourquoi l'objection de conscience à servir dans l'armée doit être remplacée par l'objection de conscience à payer nos impôts militaires.

Le Canada a déjà reconnu l'objection de conscience à la participation à la guerre durant les grands conflits du 20^e siècle. Mieux, il a déjà reconnu, pour les membres des Églises historiques de paix (Quakers, Mennonites, Brethren, Doukhobors) immigrant au Canada au 18^e et au 19^e siècles, une forme d'objection de conscience fiscale à partir de 1842 et durant les deux grandes guerres mondiales.

Je demande donc, au nom de cette longue et honorable tradition canadienne, d'être reconnu officiellement comme objecteur de conscience fiscal et, pour cette raison, je refuse de payer le moindre cent pour financer, directement ou indirectement, cette guerre contre le groupe armé État islamique que refuse ma conscience.

Dominique Boisvert www.dominiqueboisvert.ca